

GAL « CEVENNES »

Restauration de la chapelle du Mont Bouquet

Maître d'ouvrage : Commune de Brouzet-les-Alès

Localisation : Sommet du Mont Bouquet

Fiche-action 1 : Développement touristique

Sous-action 1 (AAP) : Restauration du petit patrimoine bâti dans le cadre d'un circuit touristique créé ou en cours de création

Date récépissé de dépôt : 14/09/2018

Dates prévisionnelles de réalisation : 01/10/2018 au 01/10/2019

Type de bénéficiaire : Collectivité et leurs groupements



Type de dépenses : Dépenses matérielles : Construction, rénovation et aménagement de biens immeubles

Résumé du projet :

Au sommet du Mont Bouquet, lieu de pratique de différentes activités de plein air (vol parapente, vélo, escalade, randonnée...) labélisées Gard Pleine Nature et vigie naturelle pour une observation à 360° de la plaine environnante se trouve la chapelle de la « Mère Admirable » accolée à une citerne enterrée.

C'est en revenant de Rome en 1863 que l'abbé Gilly (futur évêque de Nîmes) choisit le Mont Bouquet comme lieu de culte particulier. Ce lieu de culte rencontra un certain succès. La commune céda alors un terrain à proximité immédiate du Guidon pour la construction de la chapelle, construite de 1888 à 1892 par des bénévoles. Un abri fut réalisé pour couvrir une citerne enterrée de 50 m² qui permet de récupérer et stocker les eaux de pluie. Celles-ci, sont acheminées vers la citerne grâce à des chenaux longitudinaux en tête des murs de façade sans saillie extérieure puis au moyen de canalisations intérieures. La chapelle de 24 m² comporte une petite nef unique. Sa conception reflète à la fois les faibles moyens utilisés et la difficulté d'accès du site. La chapelle est fermée par une porte métallique installée en 1926 que la commune souhaite supprimer pour à la place installer une porte à travers laquelle les visiteurs pourraient voir l'intérieur.

Depuis, l'édifice se dégrade malgré son utilisation pour des pèlerinages, qui subsistent encore deux fois par an, et par des promeneurs. Les travaux devraient permettre d'arrêter l'évolution des dégradations et éviter un effet d'entraînement par infiltration sur d'autres ouvrages actuellement sains. Il s'agira de rendre à ce bâtiment son attractivité touristique. La commune tient à ce que les techniques apparentées à celles de la fin du 19^e siècle soient utilisées par les artisans qui feront les travaux.

La commune compte aussi sur le soutien financier de 13 communes alentour pour la réfection de l'édifice car elle n'a pas les moyens d'assurer seule ces travaux de rénovation.

Dépenses prévisionnelles HT :

Restauration	32 840,35 €
Menuiserie	4 490,00 €
TOTAL	37 330,35 €

Plan de financement prévisionnel HT :

LEADER	10 000,00 €
Région	10 000,00 €
Autofinancement	17 330,35 €
TOTAL	37 330,35 €



GAL « CEVENNES »

